

Ces avocats persécutés dans le monde...

BIÉLORUSSIE

Radiations, arrestations, détentions, cumuls d'accusations, privations, persécution...





SPECIAL 2021

Le lourd tribut payé par les avocats dans la lutte pour la démocratie





L'Observatoire Mondial des Droits de la Défense et des violations des droits des avocats

SOUTIENT-SUPPORTS

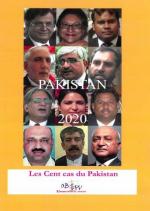


Tous les Suppléments Spéciaux



2017 2018 CHINE EGYPTE 60 p. 44 p.







2019 2020 2021 TURQUIE PAKISTAN AZERBAÏDJAN 102 p. 78 p. 34 p.



Emprisonné(e)s

En 2020, les autorités du Belarus ont sévèrement réprimé les manifestants, arrêtant des milliers de personnes, dont des dizaines de journalistes qui couvraient les rassemblements, et poussant la plupart des personnalités de l'opposition hors du pays. Plusieurs manifestants ont été tués dans les violences et certaines organisations de défense des droits affirment qu'il existe des preuves crédibles de l'utilisation de la torture par des agents de sécurité contre certaines des personnes détenues. Parmi les victimes de cette répression les avocats ont payé un lourd tribut.

BIÉLORUSSIE - 31 août 2020 *Liliya Ulasava*

Une des membres du présidium du Conseil de coordination arrêtée



Liliya Ulasava (ou Vlasova), (Лілія Уладзіміраўна Уласава) 69 ans, avocate au barreau de Minsk et bien connu comme médiateur juridique, a été arrêtée le 31 août 2020. À la suite des manifestations qui ont suivi la réélection contestée du président Lukashenko, elle était devenue le 19 août 2020, un des membres du présidium du Conseil de coordination instaurée pour coordonner une transition du pouvoir politique en Biélorussie. Le lendemain, le procureur général Alexander Konyuk a

engagé des poursuites pénales contre les membres du Conseil de coordination en vertu de l'article 361 du Code pénal, du chef de tentative de coup d'État et d'atteintes à la sécurité nationale.

Le 30 aout, Liliya Ulasava a participé à une manifestation à Minsk, pour demander la demission du président Lukashenko. Le 31 août elle a été convoquée au Département central des affaires intérieures du district de Minsk Le 31 août elle a été convoquée au Département central des affaires intérieures du district de Minsk pour avoir participé à un rassemblement non autorisé. Sa maison a été fouillée le même jour.

Après avoir refusé d'être interrogée sur sa participation aux manifestations pacifiques Liliya Ulasava a été arrêtée par les employés du Département des enquêtes financières de la Commission de contrôle de l'État; une agence gouvernementale chargée de l'audit économique et de la lutte contre la corruption, le 31 août. Liliya Ulasava a été placée dans une prison gérée par les services de sécurité du KGB du pays. Les autorités ont affirmé qu'Ulasava et son fils Barys Ulasau étaient des suspects dans une enquête sur la fraude fiscale présumée de sociétés dont il est copropriétaire.

Plus tard, des informations ont révélé qu'une procédure pénale avait été ouverte contre Liliya Ulasava en vertu de la partie 2 de l'article 243 du Code pénal de la République du Bélarus (fraude fiscale). Les sanctions signifient jusqu'à 7 ans de prison.Le 10 octobre dirigeant Alexander Lukashenko s'est rendu le pour rencontrer ses opposants politiques emprisonnés, apparemment pour discuter des projets de réformes constituti Liliya Ulasava était présente à la réunion de Loukachenka avec des prisonniers politiques dans la maison d'arrêt du KGB.

Le 16 octobre, Ulasava a été a été libérée de la maison d'arrêt du KGB et placé en résidence surveillée. Le 23 octobre, l'assignation à résidence a été annulée.

Liliya Ulasava avocate au barreau de Minsk, titulaire d'un doctorat en droit à l'Université de Saint-Pétersbourg, a créé un des premiers cabinets d'avocats privés en Biélorussie après l'éclatement de l'U.R.S.S., en 1990. Elle est une experte en médiation de l'Organisation internationale de droit du développement et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. En 2011, elle a créé le Centre de médiation et de négociation à Minsk en 2012. La Ligue des Médiateurs de Saint-Pétersbourg a décerné à Vlasova le statut de "meilleur médiateur de l'année" en 2012.

BIÉLORUSSIE –9 septembre 2020 Maksim Znak

Arrêté le 9 septembre au matin par des hommes masqués



Maksim Znak, 39 ans, associé du cabinet Borovtsov & Salei, a été arrêté le 9 septembre au matin par des hommes masqués. Il était alors avec le prix Nobel de littérature Svetlana Alexievitch, l'un et des deux derniers membres du Conseil de coordination de l'opposition encore en liberté. Il était ainsi l'avant dernier arrêté parmi les membres du Conseil de coordination, créé à la suite de la réélection contestée du président Lukashenko, dans le but de faciliter un transfert pacifique du pouvoir face à la répression brutale des manifestants. Tous les autres membres avaient été alors soit arrêtés (Liliya Ulasava,

Maryia Kalesnikava, Syarhei Dyleuski, Maksim Znak) ou contraints de quitter le pays (Pavel Latushka, Volha Kavalkova,). La dernière, Svetlana Alexievich ellemême, a du quitter quelques semaines plus tard, la Biélorussie.

Maksim Znak était l'avocat de Viktor Babariko, candidat à la présidence de la République de Biélorussie dont la candidature n'a pas été autorisée. Il était également l'avocat de Maryia Kalesnikava et de Svyatlana Tsikhanouskaya, ancienne candidate à la présidence réfugiée en Lituanie, dont le mari, Siarhei Tsikhanouski était emprisonné depuis mai, qui a créé le Conseil de coordination dont Maksim Znak était l'avocat. Devenu membre du conseil d'administration du Conseil de coordination de l'opposition, il a déposé au nom du Comité un recours auprès de la Cour suprême pour faire invalider le résultat des élections arguant notamment d'irrégularités dans le décompte des voix.

Le procureur général de l'Etat a engagé aussitôt une procédure pénale contre le Conseil, le qualifiant de «menace pour la sécurité nationale ». Maksim Znak a été convoqué pour un interrogatoire au siège du Comité d'enquête de la sécurité de l'État à Minsk, puis il a été arrêté le 9 septembre 2020, pour «appels à des actions visant à porter atteinte à la sécurité nationale» (article 361-3 du code pénal). Le même jour, Ilya Salei, le précédent avocat de Maria Kolesnikova a été arrêté.

Le 10 février 2021, deux accusations plus lourdes ont été rajoutées pour « complot en vue de s'emparer du pouvoir de l'État de manière inconstitutionnelle » (article 357-1 du code pénal) et « création et direction d'un groupe extrémiste » (article 361 -1). Aucun exemple ou de preuve d'appels à des «actions visant à nuire à la sécurité nationale» ne figure dans les documents d'enquête.

Malgré cela, trois mois après, le 12 mai, les autorités ont déclaré que l'enquête était close et que Znak allait être traduit devant un tribunal, où il encourt 12 années de prison. Dzmitry Layeuski, qui peut consulter le dossier depuis le 7 mai 2021, va également demander des mesures d'enquête supplémentaires ou le retrait de l'accusation.

Maksim Znak a fait une grève de la faim pendant 10 jours au cours de ses huit mois de détention pour attirer l'attention sur son sort. Les organismes de surveillance biélorusses des droits de l'homme l'ont reconnu comme un « prisonnier d'opinion ».

BIÉLORUSSIE – 9 septembre 2020 Ilya Salei

L'avocat de la figure de proue de l'opposition arrêté à son tour



Ilya Salei, associé du cabinet Borovtsov & Salei, a également été arrêté, le 9 septembre, selon la commission d'enquête.

lya Saleia été arrêté parce qu'il est l'avocat de la cheffe de l'opposition en Biélorussie, Maria Kolesnikova (Maryia Kalesnikava).Maria Kolesnikova, flûtiste de l'orchestre national de Biélorussie, devenu membre du Présidium du Conseil de coordination, a disparue le lundi 7 septembre. Ses collègues au sein du conseil disent qu'elle a déchiré son

passeport à la frontière entre la Biélorussie et l'Ukraine pour éviter d'être forcée de quitter le pays. Dans une interview accordée à Euronews la veille de son arrestation, Ilya Salei avait déclaré que sa cliente Ilya Kolesnikova avait disparue le 7 septembre, après avoir été kidnappée dans le centre de Minsk, et avait été «arrêtée par le comité des frontières de l'État biélorusse ».

Après avoir été détenue du côté biélorusse de la frontière, elle a été formellement arrêtée et placée en détention provisoire à la maison d'arrêt n°1 de Minsk, le 9 septembre au soir. Mais lya Salei n'a pas pu la défendre : il était déjà lui-même en prison.

Ilya Salei est poursuivi pour avoir commis le crime de tentative de coup d'État et atteinte à la sécurité nationale» en vertu de l'article 361 du Code pénal. L'enquête est en cours.

BIÉLORUSSIE – 15 octobre 2020 Julia Levanchuk

Le Ministère de la Justice demande la radiation de l'avocate d'un fleuriste battu par la police pour avoir distribué des fleurs aux manifestants



Yulia Levanchuk, qui défendait Maksim Kharoshyn, propriétaire d'un magasin à Minsk qui distribuait des fleurs aux manifestants, a également été radiée le 15 octobre.

Kharoshyn a été battu si violemment en détention qu'il était à peine capable de marcher et a quitté un poste de police dans une ambulance le 13 octobre.

Levanchuk a déclaré à Tut.by que la commission compétente du ministère de la Justice lui avait reproché de ne pas avoir remis certaines communications personnelles, bien que les détails ne soient pas clairs.

BIÉLORUSSIE – 24 septembre 2020 *Ludmiła Kazak*

Arrêtée à son tour parce qu'elle défend la figure de proue de l'opposition au régime



Ludmiła Kazak, la nouvelle avocate de la cheffe de l'opposition Maria Kolesnikova (Maryia Kalesnikava), a disparu aux alentours de 14 heures. Vers 18 heures, son mari a voulu aller déclarer l'enlèvement et essayer de déposer une plainte auprès du commissariat de police du district de Tsentralny. Un policier du poste, est venu devant la porte et lui a déclaré Liudmila Kazak n'était pas dans le département de police, et ne l'a pas laissé entrer pour porter plainte. Il est allé déposer une demande auprès du principal département des affaires intérieures du comité exécutif de Minsk.

Le soir vers 20 heures, un porte-parole de la police a déclaré officiellement à l'agence Interfax-Ouest que Ludmiła Kazak avait été arrêtée dans le cadre d'une « procédure administrative » et qu'elle se trouvait dans l'un des commissariats de police de Minsk.. Il n'a pas été précisé pour quel acte précis elle avait été arrêtée. Lyudmila Kazak avait transmis au public plusieurs messages que Kalesnikava avait envoyés de prison - y compris des appels aux manifestants pour qu'ils poursuivent les manifestations anti-Loukachenko ainsi que des allégations selon lesquelles des agents des forces de l'ordre auraient menacé de tuer Kalesnikava.

Le 9 septembre 2020, après avoir rencontré sa cliente au centre de détention n°1 de Minsk, Ludmila Kazak avait déclaré aux médias que Maria Kolesnikova avait été officiellement mise en accusation pour tentative de coup d'État et atteinte à la sécurité nationale» en vertu de l'article 361 du Code pénal. Le même jour, le précédent avocat de Maria Kolesnikova, Ilya Salei avait été arrêté. Il est toujours détenu et accusé de tentative de coup d'État.

Ludmiła Kazak a été libérée le 25 septembre après qu'un tribunal l'a reconnue coupable de «désobéissance à un ordre légal» d'un policier (article 23.4 du Code des infractions administratives) et condamnée à une amende de 220 euros. L'avocate a déclaré que l'arrestation et l'amende administrative étaient liées à sa représentation légale de Maria Kolesnikova.

Tous les membres du Conseil de coordination de l'opposition biélorusse ont été à ce jour soit arrêtés soit contraints à l'exil. Les avocats qui défendent Maria Kolesnikova sont arrêtés les uns après les autres.

BIÉLORUSSIE – 15 octobre 2020 *Alexandre Pylchenko*

Radiation du barreau de l'ancien bâtonnier de Minsk défenseur des deux leaders de l'opposition par le Ministère de la Justice



Le 16 octobre 2020, Alexander Pylchenko a été radié du barreau par la Commission de qualification du ministère de la Justice pour avoir parlé à la presse des violations des droits de l'homme en Biélorussie. Le 14 août, il avait été interviewé par le média local TUT.BY et il avait rappelé les obligations de la Biélorussie de prévenir et d'enquêter sur les allégations de violences et de tortures injustifiées contre des civils par les forces de l'ordre dans le centre de détention de Minsk, et d'enquêter sur les violations de la loi électorale dans le contexte des élections présidentielles du 9 août 2020.

Le 17 septembre 2020, le barreau de la ville de Minsk a envoyé à Alexandre Pylchenko une demande de clarifications écrites concernant l'entretien qu'il a accordé mais n'avait pris aucune mesure après avoir reçu ces clarifications. Toutefois, le 7 octobre 2020, Alexandre Pylchenko a reçu une convocation du ministère de la Justice lui demandant de comparaître devant la Commission de qualification du ministère le 15 octobre suivant.

La Commission, qui a rejeté la demande de d'Alexandre Pylchenko demandant que son avocat l'assiste lors de la réunion du 15 octobre 2020, a conclu que, compte tenu de ses prétendues «actions discréditant le Barreau», elle recommanderait au ministère de la Justice de mettre fin au permis d'exercice du droit d'Alexandre Pylchenko. Le même jour, la Commission a rendu un avis indiquant que les déclarations de M. Pylchenko «sont incompétentes, induisent le public en erreur sur les pouvoirs des autorités de l'État et appellent à une action illégale» et constituent donc une violation des règles bélarussiennes en matière d'éthique professionnelle. Dans sa préconisation de le radier, la Commission s'est fondée exclusivement sur le motif selon lequel les remarques publiques de Pylchenko concernant les violations des droits de l'homme et les menaces contre l'état de droit en Biélorussie constituaient un discrédit pour la profession juridique. Dès le lendemain, le 16 octobre 2020, sur la base de cet avis, un conseil du ministère de la Justice a décidé de résilier le permis de M. Pylchenko avec effet immédiat. Cette décision n'a pas motivé.

Alexandre Pylchenko, ancien bâtonnier du Barreau de Minsk, avocat depuis plus de 30 ans, défendait plusieurs personnalités politiques de l'opposition tels que Victor Babariko, le candidat potentiel à la présidentielle qui a été arrêté quelques semaines seulement avant les élections et Maria Kolesnikova, actuel fer de lance de l'opposition en Biélorussie.

Le 6 novembre 2020, Pylchenko a saisi le tribunal du district de Moskovskiy de la ville de Minsk pour faire appel de la décision de le radier. Le tribunal a ordonné au ministère de la Justice de répondre aux arguments d'Alexandre Pylchenko. La prochaine audience de fond sur l'affaire le 23 décembre 2020.

Les rapports de l'Observatoire mondial des violations des droits de la défense et des droits des avocats



2018 2019 2020-2021

Les rapports 2005 à 2018 sont épuisés.